

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

#### Arrêté du 29 juillet 2019 modifiant la liste des emplois de chef de mission de l'Institut national de la statistique et des études économiques

NOR : ECOO1922237A

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2008-971 du 17 septembre 2008 relatif à l'emploi de chef de mission dans les administrations relevant des ministres chargés de l'économie, de l'industrie, de l'emploi, du budget et des comptes publics ;

Vu l'arrêté du 17 septembre 2008 modifié fixant le nombre d'emplois de chef de mission des administrations relevant des ministres chargés de l'économie, de l'industrie, de l'emploi, du budget et des comptes publics ;

Vu l'arrêté du 16 décembre 2008 modifié fixant la liste des emplois de chef de mission de l'Institut national de la statistique et des études économiques ;

Vu l'arrêté du 10 juillet 2017 modifié relatif à l'organisation interne de l'Institut national de la statistique et des études économiques,

Arrête :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – Le poste suivant est supprimé dans la liste des emplois de chef de mission figurant à l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 16 décembre 2008 susvisé à compter du 1<sup>er</sup> août 2017 :

«

SERVICES OU DIRECTIONS	DÉSIGNATION DE L'EMPLOI
Département des affaires financières et programmation des travaux et des moyens	Responsable budgétaire, chargé des dépenses de fonctionnement

».

**Art. 2.** – Les postes suivants sont supprimés dans la liste des emplois de chef de mission figurant à l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 16 décembre 2008 susvisé à compter du 26 novembre 2018 :

«

SERVICES OU DIRECTIONS	DÉSIGNATION DE L'EMPLOI
Secrétariat général – Département des Ressources Humaines	Chef de la section Instruments du dialogue social
Direction régionale Auvergne-Rhône-Alpes	Chef du service administration des ressources
Direction régionale de Normandie	Chef du service statistique de l'établissement de Rouen

».

**Art. 3.** – Les postes suivants sont supprimés dans la liste des emplois de chef de mission figurant à l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 16 décembre 2008 susvisé à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2018 :

«

SERVICES OU DIRECTIONS	DÉSIGNATION DE L'EMPLOI
Centre Statistique de Metz	Chef de la cellule gestion administrative et paie
Direction régionale du Grand Est	Chef du service statistique du siège de Strasbourg

».

**Art. 4.** – Les postes suivants sont supprimés dans la liste des emplois de chef de mission figurant à l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 16 décembre 2008 susvisé à compter du 1<sup>er</sup> février 2019 :

«

SERVICES OU DIRECTIONS	DÉSIGNATION DE L'EMPLOI
Secrétariat général	Chef de la cellule loi de 1951
Secrétariat général-Département des affaires financières et programmation des travaux et des moyens	Chef de la section programmation des travaux

».

**Art. 5.** – Les postes suivants sont supprimés dans la liste des emplois de chef de mission figurant à l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 16 décembre 2008 susvisé à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019 :

«

SERVICES OU DIRECTIONS	DÉSIGNATION DE L'EMPLOI
Direction régionale de La Réunion-Mayotte	Chef du service statistique
Direction des études et synthèses économiques	Chef de la section gestion des enquêtes de conjoncture

».

**Art. 6.** – Les postes suivants sont ajoutés dans la liste des emplois de chef de mission figurant à l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 16 décembre 2008 susvisé à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019 :

«

SERVICES OU DIRECTIONS	DÉSIGNATION DE L'EMPLOI
Secrétariat général – Département des Ressources Humaines	Adjoint au chef de la division Formation-Concours
Secrétariat général – Département des Ressources Humaines	Responsable de l'équipe pédagogique et des investissements pédagogiques du CEFIL
Secrétariat général – Unité coordination des activités transversales	Adjoint au chef de l'UCAT
Secrétariat général – Département des affaires financières et programmation des travaux et des moyens	Responsable de la programmation des travaux
Direction de la méthodologie et de la coordination statistique et internationale	Responsable de la section méthodes de sondages d'entreprises
Centre Statistique de Metz	Adjoint au chef du CSRH, responsable de la paye
Direction régionale du Grand Est	Responsable du pôle enquêtes nationales auprès des ménages
Direction régionale de Nouvelle-Aquitaine	Responsable du pôle Base permanente des équipements
Direction régionale de Bretagne	Adjoint au chef du service Etudes et Diffusion
Direction interrégionale Antilles-Guyane	Chef du Service Territorial de Guadeloupe

».

**Art. 7.** – Le directeur général de l'Institut national de la statistique et des études économiques est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 29 juillet 2019.

Pour le ministre et par délégation :  
*Le directeur général de l'INSEE,*  
 J.-L. TAVERNIER